

Grébert Claire
88 Rue de la République
89150 Saint - Valérien
06.16.02.49.16
www.claire-grebert.fr
cgrebert.sante@gmail.com

**Conditions Générales
Coaching et cours collectifs
Claire Grébert**

N° SIRET : 822 551 388 00017
N° ADELI : 89 95 0068 0



Claire GREBERT, éducatrice sportive diplômée d'Etat propose et réalise aux bénéfices du client, des prestations de coaching sportif :

- Au sein du cabinet (Saint Valérien, Egriselles Le Bocage, Guillon et St Martin d'Ordon)
- Aux Ecuries les Rouillons
- En salle.
- En extérieur.
- En entreprise.
- À domicile.

Les conditions d'exécution des prestations de coaching sportif sont définies par le présent document du 01/01/2022 au 31/12/2022.

CONDITION DE RUPTURE DE CONTRAT

Le contrat pourrait être rompu sans aucun remboursement du montant encaissé ou mis en attente en cas de :

Pour le client :

- Problème de santé avec certificat médical à l'appui.
- Déménagement.
- Mutation professionnelle.
- Accord des deux parties.

Pour le coach :

- Cessation d'activité.
- Non respect du contrat ou des conditions générales.
- Blessures et/ou problèmes de santé justifiés par un certificat médical.
- Plus de 3 annulations sur le mois.
- Accord des deux parties.

RESERVATION DE SEANCE

Toute réservation pourra s'effectuer auprès de Claire GREBERT, par téléphone au 06.16.02.49.16, par mail cgrebert.sante@gmail.com ou par les réseaux sociaux. Lorsque l'inscription est validée de la part de Claire GREBERT, elle est alors définitive et engage le client.

ANNULATION DE SEANCE

Toute séance annulée au minimum 24h avant la séance sera reportée selon les disponibilités de Claire GREBERT. **Dès la troisième annulation dans le mois en cours, ou toute séance annulée**

Grébert Claire
88 Rue de la République
89150 Saint - Valérien
06.16.02.49.16
www.claire-grebert.fr
cgrebert.sante@gmail.com

**Conditions Générales
Coaching et cours collectifs
Claire Grébert**

N° SIRET : 822 551 388 00017
N° ADELI : 89 95 0068 0



moins de 24h avant par vous même, la séance sera facturée et sera considérée comme due sans aucune possibilité de la reporter. En cas de problème de santé, un certificat médical permettra de prolonger la durée d'utilisation des séances. Le prolongement sera égal à la durée d'indisponibilité.

LE CLIENT

- Doit être majeur ou présenter une autorisation de son représentant légal.
- Doit présenter une tenue adaptée à la pratique sportive.
- Doit agir en respect de son hygiène et de celle des autres (serviette, chaussures propres si sport en intérieur, gel hydro - alcoolique et port du masque à l'intérieur des locaux...).
- Doit se munir d'une bouteille d'eau afin de contribuer au respect de sa santé.
- Doit avoir une attitude respectueuse envers les autres participants et le coach.
- Doit prendre soin du matériel mis à disposition par le coach.
- Doit répondre au questionnaire santé (cf page 5).

CERTIFICAT MEDICAL

Le client aura pour obligation de fournir à Claire GREBERT, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité sportive datant de moins de 3 mois (cf page 6) .

Sans présentation de ce certificat médical dans le mois suivant la 1ère séance, Claire GREBERT se réserve le droit de refuser l'organisation de toute nouvelle séance. En cas de souscription à un forfait, il ne sera procédé à aucun remboursement partiel ou total du montant encaissé.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Claire GREBERT dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès de PREDICA. Claire GREBERT ne pourrait être tenu responsable des dommages indirects liés à ses prestations de coaching sportif.

Le client se porte également garant financier en cas de dégradation qu'il pourrait occasionner durant la séance animée par Claire GREBERT.

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Le client est informé que Claire GREBERT peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos des séances animées par ses soins.

Le client autorise Claire GREBERT à utiliser/diffuser son image, dans le but de promouvoir ses activités professionnelles, que se soit sous forme de photos, vidéos, sur les réseaux sociaux, affiches, dépliants ou toute autre forme de communication.

Lorsque le client est mineur, cette autorisation est délivrée par son représentant légal.

L'autorisation est accordée à titre gracieux, pour un territoire illimitée et consentie sans limitation de durée.

Grébert Claire
88 Rue de la République
89150 Saint - Valérien
06.16.02.49.16
www.claire-grebert.fr
cgrebert.sante@gmail.com

**Conditions Générales
Coaching et cours collectifs
Claire Grébert**

N° SIRET : 822 551 388 00017
N° ADELI : 89 95 0068 0



TARIFS EN VIGUEUR AU 01/01/2022 Hors dimanches et jours fériés

- 1 séance de coaching individuel	60€
- Forfait 1 cours par semaine	190 €
- Forfait 2 cours par semaine	360 €
- Forfait 3 cours par semaine	510 €
<i>ATTENTION! Les cours des forfaits annulés au moins 24h avant ne sont rattrapables que d'un mois sur l'autre et dans la mesure des places disponibles (au delà ils seront perdus), ou en cas de grossesse ou maladie sur justificatif médical attestant de l'incapacité à pratiquer une activité physique et sportive.</i>	
	<i>Demi tarif par personne supplémentaire (maximum 2 / séance)</i>
- VISIO 1 séance de coaching individuel	50€
- VISIO Carte de 10 séances individuelles <i>Valable 3 mois.</i>	400 € <i>Payable en plusieurs fois.</i>
- SMALL GROUP <i>Minimum 4 personnes.</i>	15€ <i>Par personne.</i>
- COLLECTIF 1 cours	10€
- COLLECTIF Carte 10 cours <i>Valable 3 mois.</i>	60€

Aucun déplacement ne sera effectué au delà de 15 km depuis l'adresse du cabinet de St Valerien.

FACTURATION ET REGLEMENT

Les séances feront l'objet d'une facturation après acceptation des conditions. L'acceptation des conditions impliquera :

- Le règlement est à effectuer en début de mois, au plus tard le 10 du mois. Pour tout retard de paiement, Claire GREBERT se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard correspondant à 10% du montant dû par semaine de retard.
En cas d'impayé au-delà de 7 jours, le client sera averti par mail ou courrier simple.
En cas d'impayé au-delà de 30 jours, le client sera averti par courrier recommandé avec AR.
Claire GREBERT pourra envisager des poursuites auprès du Tribunal de Commerce pour récupérer le dû des séances non-réglées.
- Le règlement sera effectué en espèces, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Claire GREBERT.

Grébert Claire
 88 Rue de la République
 89150 Saint - Valérien
 06.16.02.49.16
 www.claire-grebert.fr
 cgrebert.sante@gmail.com

**Conditions Générales
 Coaching et cours collectifs
 Claire Grébert**

N° SIRET : 822 551 388 00017
 N° ADELI : 89 95 0068 0



DELAIS DE VALIDITE

Claire GREBERT s'engage à proposer un nombre suffisant de cours pour laisser la possibilité au client de compléter sa carte avant sa fin de validité, aucun délais supplémentaire sera accordé sauf en cas de problème de santé, un certificat médical permettra de prolonger la durée d'utilisation des séances. Le prolongement sera égal à la durée d'indisponibilité.

QUESTIONNAIRE SANTE		
Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		

***NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du client.**

NOM PRENOM

Fait à le

Signature

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



CERTIFICAT MÉDICAL

Attestant de l'absence de contre-indication à la pratique d'activité physique et sportive.

À remettre à Claire GREBERT au plus tard dans le mois suivant la première séance.

Je soussigné, Docteur

certifie que l'examen de Madame Monsieur réalisé ce jour,

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

N'a pas mis en évidence de contre-indication apparente à la pratique sportive des activités suivantes :

- Renforcement musculaire (avec et sans charges)
- Renforcement des capacités cardio-respiratoires (avec et sans impacts)
- Souplesse

Adaptations nécessaires en fonction de l'état de santé :

.....
.....

Contre-indication temporaire /durée :

.....
.....

Cachet et signature du médecin

Conformément au décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016, modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport, ce certificat est valable trois ans, sous réserve de modification notoire de l'état de santé, à partir du/...../.....

Certificat établi le :/...../.....